

MANOIR DU BERGOT en Lannilis



Maner Bras Bergot est un des nombreux manoirs de la rive sud de l'Aber Vrac'h. Remarquable exemple de l'architecture des manoirs du Léon aux 15^{ème} et 16^{ème} siècles, il a conservé son élégante façade en grand appareil, avec ses ouvertures dissymétriques et sa porte à accolade blasonnée.



L'intérieur comporte de beaux encadrements de pierre et deux grandes cheminées, dont celle, imposante, du rez-de-chaussée. Le grand escalier du 16^{ème} siècle forme au nord du manoir, une tour qui résulte probablement de la disparition d'autres parties.



de Bergoat ou de Bergoët est le nom d'une ancienne famille de l'évêché de Léon, qui le tirait de celui de la seigneurie de Bergot en Lannilis. Son blason, visible dans la chapelle nord de Saint Jaoua en Plouvien, était *d'argent (blanc) au chevron de sable (noir) accompagné de trois coquilles de même* d'après certains héraldistes ; les coquilles étaient *de gueules* (rouges) selon un autre. Les Bergoët sont cités parmi les nobles de Plouvien au 15^{ème} et au début du 16^{ème} siècle : Guillaume en 1413, Hervé en 1426, Yves en 1470, Jehan en 1503, 1517 et 1534. La famille ne figure plus à la réformation de la noblesse de 1688.



Après les Bergoët



Dès 1543 Ollivier **de Kerouartz** est seigneur du Bergot avec les armes de Kerouartz : d'argent à la roue de sable accompagnée de 3 croisettes de même. On signale Judicaël de Kerouartz en 1567 et François en 1636.



En 1674, Jean **Michel de Kervenny** et Marie **de Kerouartz** sont Sieur et Dame du Bergot. Il semble que, dès cette époque, le manoir était habité par des métayers ou des fermiers.



En 1744 Charles-Alexis **de Clairambault**, commissaire général à la marine au Port Louis et neveu du Généalogiste du Roi est Sieur de Bergot. Il en louait les terres (16 hectares) à Louis Uguen. Son fils Charles-Raymond lui succède.

A la révolution, les trois fils de Clérambault ayant émigré, le manoir et ses terres sont confisqués au profit de la nation le 20 thermidor an 4. Les Clérambault les rachetèrent, en même temps que d'autres propriétés, lors de la vente des biens nationaux le 5 germinal an 5 (1797).

La période moderne

Le manoir et ses terres ont dû être revendus peu après, car en 1839 ils appartiennent à Claude Jaffrès et Marie Anne Le Daré. Après une période d'indivision complexe, la propriété est morcelée entre les héritiers en 1886. Le manoir et la chapelle passent ainsi aux familles Salou et Fily.

En 1969, le manoir après avoir failli être démonté, est sauvé par Monique Léon, céramiste, qui effectue un remarquable travail de sauvegarde. Anne-Marie et Jean-Michel Jonathan en poursuivent la rénovation depuis 1993. La façade a été restaurée avec l'aide de la Fondation du patrimoine. Les intérieurs sont en cours de réfection et des jardins aménagés.

La chapelle Saint-Yves du Bergot a aussi été sauvée grâce à la donation que Jean-Pierre Fily en a fait à la municipalité. Restaurée par la mairie et l'association « Patrimoine de Lannilis », elle accueille des expositions temporaires et un pardon, le lundi de Pentecôte.